

Règlement intérieur du centre de documentation du Planning Familial de l'Isère

1) Missions du centre de documentation concernant le fonds documentaire

Le centre de documentation du Planning Familial de l'Isère a pour mission de recenser, collecter, conserver et mettre à disposition des ressources documentaires sur les champs de la sexualité, de la contraception, de l'avortement, de la condition des femmes...

2) Le fonds documentaire

Le fonds est constitué de :

- 5000 ouvrages (thématiques, romans, BD...)
- 25 abonnements à des périodiques
- de supports multimédias (VHS, DVD, CD-ROM)
- d'une cinquantaine de revues de presse thématiques alimentées quotidiennement
- d'outils pédagogiques (mallettes, expositions, photolangages, jeux...)
- de mémoires et de rapports
- d'usuels (encyclopédie, dictionnaires...)
- d'archives (vie du mouvement, anciennes revues de presse archivées)

3) Publics concernés

Le centre de documentation s'adresse à tous les publics :

- interne : conseillères, animatrices, médecins, personnel administratif, groupes locaux et « quartiers », membres du CA, stagiaires CCF...
- externe : travailleurs sociaux, professionnels de santé, collégiens, lycéens, étudiants, partenaires, militants...

4) Conditions d'accès

- libre accès durant les horaires d'ouverture au public
- la consultation sur place des documents en accès libre ne nécessite aucune formalité après avoir signalé sa présence auprès de la documentaliste. Les documents sont ordonnés selon un classement thématique présenté dans le centre de documentation
- d'autres documents (outils pédagogiques, archives, documents multimédias) ne sont pas en accès libre et sont soumis à des formalités d'emprunt et/ou de consultation particulières (voir rubrique 8 « Prêt de documents »)

5) Horaires d'ouverture

Horaires d'ouverture applicables aux publics interne et externe.

	Matin	Après-midi
Lundi	sur RDV	14h - 17h30
Mardi	sur RDV	14h - 17h30
Mercredi	fermé	fermé
Judi	sur RDV	14h - 17h30
Vendredi	sur RDV	14h - 17h30

ET UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS DURANT LES VACANCES SCOLAIRES

- salle de lecture pouvant accueillir une dizaine de personnes maximum

6) Adhésion et inscription

- l'adhésion à l'association donne droit à l'accès au prêt de documents. Elle peut se faire sur place, à l'accueil du Planning Familial ou par voie postale :
 - 8€ pour les étudiants et demandeurs d'emploi
 - 16€ pour les autres (association, salariés, organismes...)
- les usagers inscrits disposent, conformément à la législation en vigueur (loi 78-71 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés – CNIL) d'un droit d'accès à leurs données personnelles

7) Services aux usagers

La documentaliste est là pour vous accueillir, elle assure l'information documentaire et l'assistance à la recherche documentaire.

- espace d'accueil
- orientation des utilisateurs
- consultation des documents sur place (libre et gratuite)
- aide à la recherche
- prêt (contre adhésion)
- réservation de documents
- réalisation de recherches et produits documentaires, bibliographiques, veille pour le public interne et les professionnels
- reproduction de documents payante pour le public externe (0,10€ / photocopie A4 ; 0,20€ / photocopie A3). Les usagers s'engagent à respecter la législation en vigueur en matière de propriété intellectuelle et de droit de copie. La photocopie intégrale d'un ouvrage est interdite
- un poste de télévision et un ordinateur permettant de visionner des DVD, VHS ou CD-ROM sont à la disposition des usagers **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**

8) Prêt de documents

L'utilisateur inscrit (adhérent à l'association) est autorisé à emprunter :

- Jusqu'à 3 ouvrages à la fois pour une durée de 3 semaines maximum

Documents soumis à des conditions spécifiques d'emprunt :

- documents multimédias (VHS, DVD, CD-ROM)
1 document à la fois pendant 15 jours avec chèque de caution pour le public externe
(se renseigner auprès de la documentaliste pour en connaître le montant)
- outils pédagogiques
1 document à la fois pendant 15 jours avec chèque de caution pour le public externe
(se renseigner auprès de la documentaliste pour en connaître le montant)

Documents exclus du prêt

- usuels
- périodiques (excepté Dialogue, Nouvelles Questions Féministes, revue Autrement)
- mémoires
- revue de presse
- archives

LE PRET EST PROLONGEABLE UNE SEULE FOIS POUR UNE DUREE DE TROIS SEMAINES

- pénalités en cas de retard
Suspension du prêt égale au temps de retard (dans la limite d'une semaine)
- tout document non restitué après deux courriers de rappel, sera facturé au prix du rachat. Les documents très endommagés devront être remplacés ou remboursés au prix du rachat
- emprunt et retour
Le prêt s'effectue au centre de documentation sur présentation de la carte d'adhérent et

uniquement auprès de la documentaliste. En aucun cas, le public externe ne peut emprunter des documents sans en informer la documentaliste.

En cas de fermeture du centre, les documents empruntés peuvent être laissés à l'accueil du Planning Familial ou retournés par voie postale (au 30 boulevard Gambetta, 38000 Grenoble), **mais ne doivent en aucun cas être laissés dans la boîte aux lettres de l'association.**

Afin de permettre la circulation des documents à l'ensemble des usagers (externes et internes), il est important de respecter la durée de prêt. N'attendez pas que les livres que vous avez empruntés soient demandés pour les ramener. Il est important de tenir compte des besoins des autres usagers, pour la bonne marche du centre de documentation.

9) Obligations des usagers

- il est interdit de boire, de manger et de fumer à l'intérieur du centre de documentation
- les usagers doivent prendre soin des documents. Il est interdit de découper des pages, d'annoter ou de souligner des passages dans les documents
- les usagers doivent prendre soin du mobilier et veiller à la propreté des lieux
- l'utilisation du téléphone portable est proscrite
- l'utilisateur est responsable de la détérioration des documents empruntés à son nom

L'utilisateur, par le fait de son inscription ou de l'utilisation et de la fréquentation des services du centre de documentation, est soumis au présent fonctionnement. S'il ne respecte pas ces dispositions, il peut se voir interdire l'accès au centre et à ces services.

Bibliodoc
Centre de documentation



le planning familial 38

30 Bd Gambetta
38000 Grenoble

☎ 04.76.87.72.71
☎ 04.76.87.72.70

✉ documentation@leplanningfamilial38.org
<http://www.leplanningfamilial38.org>